

Plan directeur de l'Examen du Cours sur les principes, les processus et la pratique de l'insolvabilité

L'Examen du Cours sur les principes, les processus et la pratique de l'insolvabilité (« Pi3 ») est un examen en ligne d'une durée de quatre heures qui comporte 120 questions à choix multiples touchant toute la matière d'enseignement du Cours sur les principes, les processus et la pratique de l'insolvabilité ainsi que les domaines de compétences décrits dans le <u>Profil de compétence</u> et les <u>ressources didactiques</u>. L'examen est conçu pour tester les compétences au moyen de questions portant sur les dossiers de consommateurs, les dossiers commerciaux ou les deux, tout en maintenant un équilibre entre ces deux types de dossiers. Les questions portent, pour la plupart, sur les connaissances requises pour pouvoir travailler adéquatement dans le domaine de l'insolvabilité et de la restructuration. Ces questions visent ultimement à tester la capacité du candidat à appliquer, à diverses situations, les connaissances acquises.

Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'élaboration des questions :

Domaine de Compétence	Pourcentages
A - Éthique et professionnalisme	8-10%
D - Philosophie et pratique de l'insolvabilité	2-4%
E - Droit et procédure d'insolvabilité	60-68%
F - Imposition et taxation	5-9%
G - Droit des affaires	3-5%
H – Financement	3-5%
I - Gestion des activités commerciales	3-5%
J - Analyse financière et rapport	2-4%



Degré de difficulté	Pourcentages
Facile	23 - 27 %
Intermédiaire	45 - 55 %
Difficile	23 - 27 %